Bulletin administratif n° 1, janvier 1907, pp. 78-81

Messieurs, vous pouvez juger, après ce que je viens d'énumérer, si la carrière industrielle du défunt a été féconde; la vie de l'époux, du père, n'a pas été moins noble, moins belle. Françon a été un mari irréprochable, affectueux et bon; père de deux filles, il les aimait à l'adoration. Il avait donné l'aînée à notre camarade Coriol qui a été son fidèle et intelligent collaborateur pendant ces dix dernières années et qui avait pour lui des sentiments filiaux; la cadette, qu'une mort prématurée a déjà enlevée aux siens, au Dr Coche, fils de son Camarade de promotion avec lequel il s'était lié d'une fraternelle amitié sur les bancs de l'École d'Aix...

Françon, on peut le dire, a été la Providence de tous les siens, enfants ou parents; tous lui rendaient l'affection dont il les entourait; sa mort est une perte irréparable pour cette famille unie.

Je m'incline respectueusement devant la veuve éplorée, devant la fille qui perd un père tant aimé; je prie MM. Coriol et Coche de vouloir bien agréer les sincères compliments de condoléances des Anciens Élèves des Arts et Métiers dont je suis ici le fidèle interprète; que nos regrets adoucissent la douleur de tous ceux qui pleurent leur cher disparu.

Adieu, cher Camarade, cher ami, nous ne vous oublierons pas; dormez en paix votre dernier sommeil, votre tâche sur terre a été bien et noblement remplie, vous avez mérité le repos éternel.

La Commission régionale.

COISY (Charles)

Châlons 1859.

Le 6 janvier 1907, les ouvriers de l'usine du Fourneau de Joinville accompagnaient à sa dernière demeure l'homme de bien que fut notre camarade Coisy, directeur de cette usine. Une foule nombreuse avait tenu à rendre hommage à celui dont la vie fut toute d'abnégation.

Le Conseil municipal, la Société de secours mutuels et de nombreuses délégations assistaient au convoi.

On remarquait de superbes couronnes offertes par la ville de Joinville, le Conseil municipal, les ouvriers de l'usine et les amis personnels du défunt, ainsi que celle de notre association amicale.

Sur la tombe, M. Colas Baudot, premier adjoint de la ville, a prononcé le discours suivant :

DISCOURS DE M. BAUDOT

MESDAMES, MESSIEURS,

En l'absence de M. le maire, il me revient le pénible honneur d'adresser, au nom de la ville et du Conseil municipal, le suprême et dernier adieu à notre collègue et ami, M. Alphonse Coisy.

Une voix plus qualifiée que la mienne vous dira ce que fut M. Coisy dans sa belle carrière industrielle.

Qu'il me suffise cependant de rappeler le chômage de l'usine de Joinville, de 1891 à 1895, le départ de ses ouvriers, le ralentissement du commerce local, puis l'arrivée tant souhaitée de M. Coisy, qui vint prendre la direction de l'usine et qui apporta avec lui la prospérité d'autrefois.

Aussi, lors des élections municipales suivantes, ses concitoyens reconnaissants l'envoyèrent-ils siéger à l'Hôtel de Ville, à la presque unanimité des suffrages, juste récompense du résultat obtenu.

Dans ses fonctions municipales, M. Coisy apporta à ses collègues le concours de ses connaissances spéciales et de son expérience mûrie.

Le Conseil perd en lui un collaborateur précieux, un républicain sûr et éprouvé.

Je souhaite que les regrets unanimes qu'il laisse derrière lui, ainsi que le témoigne la foule qui est venue lui faire ce dernier cortège, apportent un adoucissement au profond chagrin de sa veuve éplorée et de ses chers enfants.

Je les prie d'accepter les vives condoléances des membres du Conseil municipal, qui conserveront à leur collègue un souvenir ému et respectueux.

Puis, notre camarade Labreveux (Châl. 1862), juge au tribunal de commerce de Saint-Dizier, a rappelé, comme suit, la vie industrielle et familiale de son ancien condisciple.

DISCOURS DE M. LABREVEUX (Châl. 1862).

MESDAMES, MESSIEURS,

MES CHERS CAMABADES,

Au nom de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers, j'ai le pénible devoir d'adresser le dernier adieu à notre cher camarade Coisy.

La mort frappe vite et cruellement parmi nous. Il y a trois mois, c'était la perte de Vigneron qui m'imposait la même mission; c'est aujourd'hui Coisy qui vient de succomber, terminant trop tôt pour lui, pour les siens, pour ses nombreux amis, une existence toute d'honneur et de travail, une vie de labeur sans trêve qui a apporté sa récompense bien méritée, mais dont il ne lui a pas été donné de jouir aussi bien et aussi longtemps qu'il aurait pu être permis de l'espérer.

Cette carrière si bien remplie peut être un exemple et un enseignement; qu'il me soit permis de la retracer à grands traits.

Coisy sortait de l'école de Châlons en 1862, avec le n° 2 de sa promotion et la médaille d'honneur dévolue aux élèves les plus méritants et les plus distingués. Il entrait peu après aux usines de Brousseval, attaché au service de la fabrication, puis il venait, en 1866, comme chef du même service, aux usines de Joinville, alors exploitées par M. Mauclère, où nous le retrouverons comme directeur jusqu'en 1879, après un retour de deux années à son premier poste de Brousseval.

Il passait ensuite trois années en Alsace-Lorraine, comme directeur des Hauts Fourneaux et Fonderies d'Ottange, pour rentrer en France en 1883, où il devenait sous-directeur, et, deux ans plus tard, directeur des Établissements Durenne, de Sommevoire et de Wassy, qu'il faisait profiter, durant les dix années qu'il occupa cette importante situation, de son travail opiniâtre et de l'expérience déjà longue qu'il avait acquise des questions techiques et des affaires industrielles.

Enfin, il revenait définitivement à ces usines de Joinville, qui avaient connu dix années de ses débuts. Cette fois, c'est au titre de patron qu'il en prenait possession; il venait de fonder, en janvier 1896, la Société A. Coisy et Cie, dont il était le gérant, et il donnait alors sa pleine mesure et montrait à quoi on peut aboutir avec une ferme volonté, appuyée sur une connais ance parfaite des choses de l'industrie, en faisant revivre ces usines depuis longtemps abandonnées.

On peut dire que c'est à une véritable création qu'il se vouait; le matériel, les modèles, le personnel ouvrier, la clientèle avaient été dispersés à la suite d'une exploitation malheureuse; il n'était rien demeuré que de fâcheux précédents et de funestes présages, et il ne fallait rien de moins que la volonté tenace que Coisy sentait en lui-même et la confiance que lui fournissait son expérience pour se consacrer à une entreprise qui présentait peu de chances favorables.

Il s'y mit tout entier, sans compter ni mesurer effort et travail, et il

conquit en peu de temps l'espoir, l'assurance même et la satisfaction d'avoir en main une affaire bien reconstituée, qu'il suffisait désormais de suivre avec vigilance pour en obtenir le résultat attendu.

C'est après, on pourrait peut-être dire à la suite d'une telle dépense d'énergie que son organisme a fléchi; les forces humaines sont limitées, de semblables efforts les épuisent, la fin de notre pauvre Camarade en est presque une attestation.

Au moins, il pouvait, quand il a commencé à se voir sérieusement atteint, sentir satisfaite l'ambition de l'excellent père de famille qu'il était de laisser à ses fils, ses collaborateurs formés par son exemple et son initiation, une affaire industrielle exempte de tout péril et débarrassée des difficultés dont il avait si bien su triompher.

Et nous, ses vieux Camarades qui le connaissions depuis si longtemps, nous n'oublierons pas l'affabilité, la franchise de son caractère plein de bienveillance et de bonté pour tous ceux qui l'approchaient, pour ses amis comme pour tout son personnel, et nous lui apportons ici notre suprême hommage d'affectueuse sympathie.

Nous y joignons l'expression de nos plus vives et plus sincères condoléances pour Mme Coisy et pour ses fils, et nous disons une dernière fois : « Adieu, cher Camarade et ami, adieu. »

J.-M. Labreveux
(Châl. 1862).